

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 20/07/2024 - 16416 - 2010 B 02861 - 523 941 037 - Airbus CyberSecurity SAS

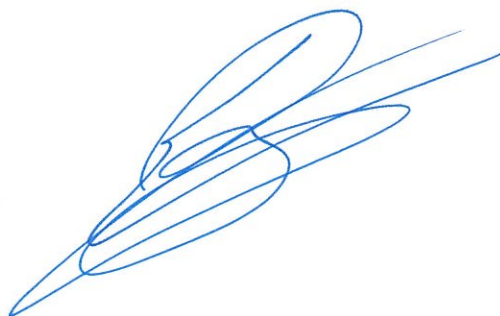
# Comptes annuels et annexes

---

AIRBUS CYBERSECURITY SAS

31/12/2023

*Certifiés conformes à l'exigence  
26/06/2024*



## PRESENTATION DES COMPTES

### I. BILAN AU 31/12/2023 (En €)

#### Actif

Rubriques		Montant brut		Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé	(I) AA	0			0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0
Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	0
Concessions,brevets,droits similaires	AF	74 925	AG	74 925	0	0
Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL	0	AM	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains	AN	0	AO	0	0	0
Constructions	AP	0	AQ	0	0	0
Installations techniq., matériel, outillage	AR	30 078	AS	14 153	15 925	3 419
Autres immobilisations corporelles	AT	1 948 540	AU	904 196	1 044 344	532 843
Immobilisations en cours	AV	19 246	AW	0	19 246	102 627
Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>						
Participations par mise en équivalence	CS	0	CT	0	0	0
Autres participations	CU	46 964 141	CV	0	46 964 141	46 964 141
Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0	0
Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0
Prêts	BF	0	BG	0	0	0
Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0	0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>49 036 930</b>	<b>BK</b>	<b>993 274</b>	<b>48 043 656</b>	<b>47 603 031</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>						
Matières premières, approvisionnement	BL	0	BM	0	0	0
En-cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0
En-cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	BR	455 830	BS	0	455 830	483 759
Marchandises	BT	0	BU	0	0	0
Avances,acomptes versés/commandes	BV	48 987	BW	0	48 987	90 810
<b>CREANCES</b>						
Créances clients & cptes rattachés	BX	31 504 394	BY	0	31 504 394	32 864 163
Autres créances	BZ	4 882 300	CA	0	4 882 300	3 698 321
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0
<b>DIVERS</b>						
Valeurs mobilières de placement	CD	0	CE	0	0	0
(dt actions propres <span style="border: 1px solid black; padding: 0 5px;">0,00</span> )						
Disponibilités	CF	0	CG	0	0	0
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0	0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>36 891 511</b>	<b>CK</b>	<b>0</b>	<b>36 891 511</b>	<b>37 137 052</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	(IV) CW	0			0	0
Primes rembours des obligations	(V) CM	0			0	0
Ecart de conversion actif	(VI) CN	0			0	0
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>85 928 441</b>	<b>1A</b>	<b>993 274</b>	<b>84 935 167</b>	<b>84 740 083</b>

Passif

Rubriques	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/> )	DA	16 810 838	16 810 838
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	3 232 947	3 232 947
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input type="text"/> EK <input type="text"/> )	DC	0	0
Réserve légale (3)	DD	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	0	0
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF	0	0
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> B1 <input type="text"/> <input type="text"/> EJ <input type="text"/> )	DG	0	0
Report à nouveau	DH	-9 428 939	-11 526 608
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 644 240	2 097 669
Subventions d'investissements	DJ	0	0
Provisions réglementées	DK	153 664	119 643
<b>TOTAL I</b>	<b>DL</b>	<b>12 412 750</b>	<b>10 734 490</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM	0	0
Avances conditionnées	DN	0	0
<b>TOTAL II</b>	<b>DO</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	408 817	255 368
Provisions pour charges	DQ	2 601 395	1 734 670
<b>TOTAL III</b>	<b>DR</b>	<b>3 010 212</b>	<b>1 990 038</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0
Autres emprunts obligataires	DT	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	0	9 576
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input type="text"/> EI <input type="text"/> )	DV	25 086 512	25 674 359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	13 318 095	16 199 697
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 094 847	8 676 852
Dettes fiscales et sociales	DY	8 142 624	7 147 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	0
Autres dettes	EA	6 921 123	7 659 480
Comptes de Liaisons	LIAISON	0	0
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB	7 949 003	6 563 873
<b>TOTAL IV</b>	<b>EC</b>	<b>69 512 205</b>	<b>71 931 397</b>
Ecart de conversion passif	V ED	0	84 159
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>84 935 167</b>	<b>84 740 083</b>



### III. ANNEXES

#### 1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

##### 1. Général

En 2023, la société a poursuivi son développement sur les grands programmes de cybersécurité au profit des clients du secteur de la défense et du spatial.

Au sein des activités de la Société, elle collabore avec d'autres unités de programmes pour sécuriser les grands systèmes de sécurité publique, dont le RRF / Réseau Radio du Futur, pour les communications de défense terrestres et maritimes et sur les segments sol des systèmes satellitaires.

La société poursuit également son activité de cybersécurité au profit du ministère des Armées sur les programmes de lutte informatique défensive, de lutte informatique d'influence et sur le cyber-entraînement. En deux ans, la dynamique cyber a permis un accroissement de l'activité de l'ordre de 30%, soutenu par un accroissement de l'effectif du même ordre de grandeur.

##### 2. Evènements subséquents

La société a poursuivi son développement sur son site de Rennes en effectuant divers travaux d'agrandissement et de mise à niveau pour pouvoir recruter davantage et exécuter les contrats déjà signés et à venir.

#### 2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2023. La période s'étend du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce et du Plan Comptable Général Français (Règlement ANC 2018-1 du 10 avril 2018, modifiant le Règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014), sans modification des méthodes d'évaluation et comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Changement d'estimation :

AIRBUS CYBERSECURITY SAS a modifié sur 2018 les modalités de reconnaissance de son chiffre d'affaires, dans une logique de convergence avec le nouveau référentiel IFRS 15, lorsque les règles et principes comptables français le permettaient. Le principal changement réside dans la détermination de l'avancement selon les coûts réels et non plus selon l'atteinte de jalons techniques. Ce changement est qualifié de changement d'estimation, position confirmée par

les commentaires du règlement ANC n° 2018-01 relatif aux changements comptables.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus SE

Mendelweg 30, 2333 CS

Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

#### a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2023, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const.Industr.	213110	L	20
Batiment et Const. Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes spécialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

#### b. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

#### c. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS CYBERSECURITY SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks de composants sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Le changement comptable IFRS15 entraîne la fin de la comptabilisation des en-cours de production, le Chiffre d'affaires étant reconnu selon l'avancement des coûts.

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### **d. Créances clients**

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les montants reconnus en chiffre d'affaires selon la norme IFRS15 mais non encore facturés.

#### **e. Opérations en devises**

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

#### **f. Provisions pour risques et charges**

##### Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

##### Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

##### Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

##### Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 demeurerait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite à l'initiative du salarié.

#### **g. Trésorerie**

Une convention a été signée en 2002 entre AIRBUS CYBERSECURITY SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus CYBERSECURITY SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2023 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

#### **h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat**

Le chiffre d'affaires est enregistré soit lors de la livraison des produits soit lors de la réalisation des prestations de services conformément aux conditions contractuelles.

##### CONTRAT A LONG TERME

Le chiffre d'affaires est enregistré en fonction de l'avancement des coûts et de la marge à terminaison prévisionnelle du contrat.

Les coûts encourus sont liés à l'exécution du contrat (heures valorisées, achats ...)

Une correction de résultat sera effectuée dans la situation ci-dessous :

- Lorsqu'une perte à terminaison est identifiée, alors une provision pour perte à terminaison est constituée pour la partie de la perte relative aux exercices futurs.

#### **i. Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS CYBERSECURITY SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

### 3. NOTES SUR LES COMPTES

#### a. Notes sur le bilan

##### Note 1

##### Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

	31/12/2022	Augmentation		Diminution		31/12/2023
		Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelle:	TOTAL II	75	0			75
Terrain		0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction	0	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		14	0	0	16	30
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	204	0	0	479	682
	Matériel de transport	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 108	0	0	159	1 266
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		103	0	571	-654	19
Avances et acomptes		0	0	0	0	0
	TOTAL III	1 428	0	571	0	1 998
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0
Autres participations		46 964	0	0	0	46 964
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
	TOTAL IV	46 964	0	0	0	46 964
	TOTAL GENERAL	48 467	0	571	0	49 037

##### Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			
		31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelle:	TOTAL II	75			75
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		10	4	0	14
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	35	16	0	51
	Matériel de transport	0		0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	744	109	0	853
	Emballages récupérables et divers	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours		0	0		0
Avances et acomptes		0			0
	TOTAL III	789	129	0	918
	TOTAL I + II + III	864	129	0	993

##### Immobilisations- Valeurs nettes (K€)

		31/12/2022	31/12/2023
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0
Autres immobilisations incorporelle:	TOTAL II	0	0
Terrain		0	0
Construction	Sur sol propre	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		3	16
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	169	631
	Matériel de transport	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	364	413
	Emballages récupérables et divers	0	0
Immobilisations corporelles en cours		103	19
Avances et acomptes		0	0
	TOTAL III	639	1 080
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0
Autres participations		46 964	46 964
Autres titres immobilisés		0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0
	TOTAL IV	46 964	46 964
	TOTAL GENERAL	47 603	48 044

## Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	31/12/2023	Net au 31/12/2022
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	456	0	456	484
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>0</b>	<b>456</b>	<b>484</b>

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2022	484
Entrées- Sorties	-28
Montant brut 31/12/2023	456

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2022	0
Entrées- Sorties	0
Montant brut 31/12/2023	0

## Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2023	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	0		
Clients douteux ou litigieux	0		
Autres créances clients	31 504	31 504	
Personnel et comptes rattachés	4	4	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 172	1 172	
Impôts sur les bénéfices	0		
Divers état et autres collectivités publiques	0		
Groupe et associés	2 572	2 572	
Débiteurs divers	1 135	1 135	
Charges constatées d'avance	0		
<b>Total</b>	<b>36 387</b>	<b>36 387</b>	<b>0</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	0			
Emprunts et dettes financières divers	0			
Fournisseurs et comptes rattachés	8 095	8 095		
Personnel et comptes rattachés	3 414	3 414		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 697	2 697		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 742	1 742		
Impôts sur les bénéfices	0			
Autres impôts, taxes et assimilés	290	290		
Groupe et associés	25 087	25 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	6 921	6 921		
Produits constatés d'avance	7 949	7 949		
<b>Total</b>	<b>56 194</b>	<b>56 194</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

## Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2023
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	30 300
• Créances diverses	113
<b>Total</b>	<b>30 413</b>

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2023
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	3 943
• Dettes fiscales et autres impôts	174
• Dettes sociales	4 592
• Dettes TVA	1 096
<b>Total</b>	<b>9 805</b>

## Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	
	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance	7 949	6 564
<b>Total</b>	<b>7 949</b>	<b>6 564</b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	
	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Dotations	Reprises	Résultat 2023	Solde au 31/12/2023
Capital	16 811					16 811
Prime d'émission & d'apport	3 233					3 233
Réserve légale	0					0
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	-11 527	2 098				-9 429
Résultat de l'exercice	2 098	-2 098			1 644	1 644
Provisions réglementées	120		51	-17		154
<b>Total</b>	<b>10 734</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>-17</b>	<b>1 644</b>	<b>12 413</b>

Le capital est composé de 16 810 838 actions de 1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 16 811 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

La variation des capitaux propres s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2022, et l'imputation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.

## Note 7

PROVISIONS	K€			
	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Provisions réglementées	119	51	17	153
Amortissements dérogatoires	119	51	17	153
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 990</b>	<b>2 161</b>	<b>1 141</b>	<b>3 010</b>
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	70	294	56	309
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 721	1 852	992	2 581
Autres provisions pour risques et charges	199	15	94	121
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur incorporelles	0	0	0	0
Sur titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 109</b>	<b>2 212</b>	<b>1 158</b>	<b>3 164</b>
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		2 161	1 141	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		51	17	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 2 273 K€ au titre des engagements de retraites
- 308 K€ au titre de la médailles du travail.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€
	31/12/2023
Hypothèses	
Taux d'actualisation	4,00%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%
Valeur actuarielle des droits accumulés	2 273
Pertes actuarielles non amorties	0
<b>Montant provisionné au bilan</b>	<b>2 273</b>

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€
	31/12/2023
Droits acquis durant l'année	2 277
Droits utilisés durant l'année	-176
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	0
Amortissement du différé	0

## Note 8

### Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Cautions bancaires en faveur des clients	4 019	4 019

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS CYBERSECURITY SAS s'élève à 4 019 K€ au 31/12/2023

## b. Notes sur le compte de résultat

### Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
France	38 439	48 203
Hors France	460	19 974
<b>Total</b>	<b>38 899</b>	<b>68 177</b>

99% du chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national

### Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Achats	1 121	2 078
Sous-traitance industrielle	10 246	29 552
Services extérieurs	5 876	10 108
Assurances	46	68
<b>Total</b>	<b>17 288</b>	<b>41 806</b>

## Note 11

	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	-1 089	-175
• Autres intérêts et charges	493	0
• Dotations et reprises sur provisions	0	0
• Différence de change	0	0
<b>Total</b>	<b>-596</b>	<b>-174</b>

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de -596 K€ au 31/12/2023.  
Il comprend principalement -1 089 K€ d'intérêts avec la 2667.

## Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Pénalités sur marchés		
Autres produits et charges exceptionnels	-35	129
<b>Total</b>	<b>-35</b>	<b>129</b>

## Note 13

La société AIRBUS CYBERSECURITY SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2017 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2023, la société supporte un bénéfice de 1 644 K€. Ce bénéfice est pris en compte dans le montant reportable lié à l'intégration fiscale et présentés ci-dessus. Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national.

#### 4. AUTRES INFORMATIONS

##### Note 14

EFFECTIFS	31/12/2023
<b>Effectif inscrit en fin d'année</b>	
Ingénieurs et cadres	183
Agents techniques et de maîtrise	17
Ouvriers	0
<b>Total</b>	<b>200</b>
Effectif en équivalents temps plein (du personnel inscrit et des apprentis compte tenu des personnels travaillant à temps partiel)	198
Effectif moyen (du personnel inscrit et des apprentis)	194

L'effectif moyen s'élève à 194 personnes sur l'exercice 2023.

##### Note 15

Frais de R&D	K€	
	31/12/2023	31/12/2022
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation (*)	1 687	991

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1 687 K€ au 31/12/2023. Ils s'entendent, en 2023 comme en 2022, hors crédit impôt recherche.

##### Note 16

###### Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2023.

##### Note 17

###### Parties liées

Les relations de la société Airbus CYBERSECURITY SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	
	31/12/2023	31/12/2022
Compte-courant	-22 515	-23 497
Créances clients	2 663	2 479
Dettes fournisseurs	-2 873	-2 294
Avances et acomptes versés	0	42
Avances et acomptes reçus	-4 561	-6 110
Autres créances	0	0
<b>Total</b>	<b>-27 286</b>	<b>-29 380</b>

Note 18

Tableau des filiales et participations

Dénomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avais donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations	
						Brute	Nette							
<b>Filiales</b>														
Stornsheld	France	428 173 975	2 794	41 876	98,58%	42 783	42 783			69 131	6 198		(*) Dernier exercice clos avant audit le 31/12/2023	
Airbus Protect	France	332 252 980	825	72 421	8,20%	4 081	4 081			191 712	14 340	480 510	(*) Dernier exercice clos avant audit le 31/12/2023	
Campus Cyber	France	892 343 533	8910	2 760	1,12%	100	100			22 750	881		(*) Dernier exercice clos avant audit le 31/12/2023	

**AIRBUS CYBERSECURITY SAS**  
Société par actions simplifiée au capital de 16.810.838 euros  
Siège social : 1 Boulevard Jean Moulin – ZAC de la Clef Saint-Pierre – 78990 Elancourt  
523 941 037 RCS Versailles

(la « **Société** »)

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
ADOPTES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 28 JUIN 2024**

---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin,

La société **Airbus Defence and Space SAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 31 rue des Cosmonautes, Z.I du Palays - 31402 Toulouse Cedex 4, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 393 341 516 RCS Toulouse, représentée par son Président, Monsieur Alain FAURÉ, dûment habilité à cet effet,

Agissant en qualité d'associé unique, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social et les droits de vote de la Société (l'« **Associé Unique** »), a, conformément aux statuts de la Société, adopté par le présent acte des décisions sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président de la Société ;
- 2) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 3) Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts ;
- 4) Examen, le cas échéant, approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce ;
- 5) Pouvoirs en vue des formalités.

Étant précisé que :

- L'Associé Unique reconnaît avoir eu connaissance et communication dans les délais prévus par les statuts des documents et information lui permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les décisions ci-après, notamment :
  - La copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux comptes de la Société ;
  - La lettre d'information adressée au secrétaire du comité social et économique de la Société ;
  - Les comptes (bilan, compte de résultat, annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023
  - Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
  - Un exemplaire des statuts à jour de la Société ;
  - Le texte des projets de décisions.
- Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes, ainsi que les membres délégués du Comité social et économique central de la Société ont dûment été informés des présentes.

Dans ce cadre, l'Associé Unique a adopté sur les décisions suivantes :

### PREMIERE DECISION

#### *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président de la Société*

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance (i) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, (ii) du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, et (iii) du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels dudit exercice,

**approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe tels qu'ils sont présentés, qui se traduisent par un bénéfice net comptable d'un montant de 1 644 239 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et

**prend acte**, conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 n'ont comptabilisé aucunes dépenses non déductibles fiscalement au cours de l'exercice.

En conséquence, l'Associée Unique **donne** quitus entier et sans réserve au Président de la Société pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

*Cette décision est adoptée.*

### DEUXIEME DECISION

#### *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023*

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,

**décide**, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, faisant ressortir un bénéfice net comptable d'un montant de 1 644 239 euros au compte de « report à nouveau », à l'apurement des pertes antérieures. Le compte de « report à nouveau », dont le solde s'élève à la somme de (9 428 939) € à la clôture de l'exercice, sera ainsi ramené à la somme de (7 784 700) euros.

*Cette décision est adoptée.*

### TROISIEME DECISION

#### *Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts*

L'Associée Unique, statuant conformément aux prescriptions de l'article 243 *bis* de Code général des impôts,

**prend acte** qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices clos.

*Cette décision est adoptée.*

### QUATRIEME DECISION

#### *Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce*

L'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

**prend acte** qu'aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, étant précisé que seules les conventions intervenues entre

la Société et ses dirigeants doivent être mentionnées au registre des décisions de l'Associée Unique, conformément aux dispositions dudit article.

*Cette décision est adoptée.*

**CINQUIEME DECISION**  
***Pouvoirs en vue des formalités***

L'Associée Unique **donne** tous pouvoirs à « LEXTENSO » dont le siège social est situé à La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense, ou à tout porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

*Cette décision est adoptée.*

\*\*\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

**L'Associée Unique,**



---

**Airbus Defence and Space SAS**  
Représentée par Alain FAURÉ



# **Airbus CyberSecurity S.A.S.**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Airbus CyberSecurity S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus CyberSecurity S.A.S.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus CyberSecurity S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Henri Pagnon

# Comptes annuels et annexes

---

AIRBUS CYBERSECURITY SAS

31/12/2023

## PRESENTATION DES COMPTES

### I. BILAN AU 31/12/2023 (En €)

#### Actif

Rubriques		Montant brut		Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé	(I) AA	0			0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0
Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	AF	74 925	AG	74 925	0	0
Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL	0	AM	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains	AN	0	AO	0	0	0
Constructions	AP	0	AQ	0	0	0
Installations techniq., matériel, outillage	AR	30 078	AS	14 153	15 925	3 419
Autres immobilisations corporelles	AT	1 948 540	AU	904 196	1 044 344	532 843
Immobilisations en cours	AV	19 246	AW	0	19 246	102 627
Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>						
Participations par mise en équivalence	CS	0	CT	0	0	0
Autres participations	CU	46 964 141	CV	0	46 964 141	46 964 141
Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0	0
Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0
Prêts	BF	0	BG	0	0	0
Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0	0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>49 036 930</b>	<b>BK</b>	<b>993 274</b>	<b>48 043 656</b>	<b>47 603 031</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>						
Matières premières, approvisionnement	BL	0	BM	0	0	0
En-cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0
En-cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	BR	455 830	BS	0	455 830	483 759
Marchandises	BT	0	BU	0	0	0
Avances, acomptes versés/commandes	BV	48 987	BW	0	48 987	90 810
<b>CREANCES</b>						
Créances clients & cptes rattachés	BX	31 504 394	BY	0	31 504 394	32 864 163
Autres créances	BZ	4 882 300	CA	0	4 882 300	3 698 321
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0
<b>DIVERS</b>						
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text" value="0,00"/>	CD	0	CE	0	0	0
Disponibilités	CF	0	CG	0	0	0
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0	0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>36 891 511</b>	<b>CK</b>	<b>0</b>	<b>36 891 511</b>	<b>37 137 052</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	(IV) CW	0			0	0
Primes rembours des obligations	(V) CM	0			0	0
Ecart de conversion actif	(VI) CN	0			0	0
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>85 928 441</b>	<b>1A</b>	<b>993 274</b>	<b>84 935 167</b>	<b>84 740 083</b>

## Passif

Rubriques	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/> )	DA	16 810 838	16 810 838
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	3 232 947	3 232 947
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input type="text"/> EK <input type="text"/> )	DC	0	0
Réserve légale (3)	DD	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	0	0
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF	0	0
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> BI <input type="text"/> <input type="text"/> EJ <input type="text"/> )	DG	0	0
Report à nouveau	DH	-9 428 939	-11 526 608
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 644 240	2 097 669
Subventions d'investissements	DJ	0	0
Provisions réglementées	DK	153 664	119 643
<b>TOTAL I</b>	<b>DL</b>	<b>12 412 750</b>	<b>10 734 490</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM	0	0
Avances conditionnées	DN	0	0
<b>TOTAL II</b>	<b>DO</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	408 817	255 368
Provisions pour charges	DQ	2 601 395	1 734 670
<b>TOTAL III</b>	<b>DR</b>	<b>3 010 212</b>	<b>1 990 038</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0
Autres emprunts obligataires	DT	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	0	9 576
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input type="text"/> EI <input type="text"/> )	DV	25 086 512	25 674 359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	13 318 095	16 199 697
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 094 847	8 676 852
Dettes fiscales et sociales	DY	8 142 624	7 147 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	0
Autres dettes	EA	6 921 123	7 659 480
Comptes de Liaisons	LIAISON	0	0
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB	7 949 003	6 563 873
<b>TOTAL IV</b>	<b>EC</b>	<b>69 512 205</b>	<b>71 931 397</b>
Ecart de conversion passif	V	0	84 159
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>84 935 167</b>	<b>84 740 083</b>



### III. ANNEXES

#### 1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

##### 1. Général

En 2023, la société a poursuivi son développement sur les grands programmes de cybersécurité au profit des clients du secteur de la défense et du spatial.

Au sein des activités de la Société, elle collabore avec d'autres unités de programmes pour sécuriser les grands systèmes de sécurité publique, dont le RRF / Réseau Radio du Futur, pour les communications de défense terrestres et maritimes et sur les segments sol des systèmes satellitaires.

La société poursuit également son activité de cybersécurité au profit du ministère des Armées sur les programmes de lutte informatique défensive, de lutte informatique d'influence et sur le cyber-entraînement. En deux ans, la dynamique cyber a permis un accroissement de l'activité de l'ordre de 30%, soutenu par un accroissement de l'effectif du même ordre de grandeur.

##### 2. Evènements subséquents

La société a poursuivi son développement sur son site de Rennes en effectuant divers travaux d'agrandissement et de mise à niveau pour pouvoir recruter davantage et exécuter les contrats déjà signés et à venir.

#### 2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2023. La période s'étend du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce et du Plan Comptable Général Français (Règlement ANC 2018-1 du 10 avril 2018 et ses mises à jour, modifiant le Règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014), sans modification des méthodes d'évaluation et comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Changement d'estimation :

AIRBUS CYBERSECURITY SAS a modifié sur 2018 les modalités de reconnaissance de son chiffre d'affaires, dans une logique de convergence avec le nouveau référentiel IFRS 15, lorsque les règles et principes comptables français le permettaient. Le principal changement réside dans la détermination de l'avancement selon les coûts réels et non plus selon l'atteinte de jalons techniques. Ce changement est qualifié de changement d'estimation, position confirmée par

les commentaires du règlement ANC n° 2018-01 relatif aux changements comptables.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus SE

Mendelweg 30, 2333 CS

Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

#### a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2023, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const. Industr.	213110	L	20
Batiment et Const. Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes spécialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
A.AI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

#### b. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

#### c. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS CYBERSECURITY SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks de composants sont valorisés au cout d'achat moyen pondéré.

Le changement comptable IFRS15 entraîne la fin de la comptabilisation des en-cours de production, le Chiffre d'affaires étant reconnu selon l'avancement des coûts.

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### **d. Créances clients**

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les montants reconnus en chiffre d'affaires selon la norme IFRS15 mais non encore facturés.

#### **e. Opérations en devises**

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

#### **f. Provisions pour risques et charges**

##### Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

##### Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

##### Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

##### Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 demeurerait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite à l'initiative du salarié.

#### **g. Trésorerie**

Une convention a été signée en 2002 entre AIRBUS CYBERSECURITY SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus CYBERSECURITY SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2023 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

#### **h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat**

Le chiffre d'affaires est enregistré soit lors de la livraison des produits soit lors de la réalisation des prestations de services conformément aux conditions contractuelles.

##### CONTRAT A LONG TERME

Le chiffre d'affaires est enregistré en fonction de l'avancement des coûts et de la marge à terminaison prévisionnelle du contrat.

Les coûts encourus sont liés à l'exécution du contrat (heures valorisées, achats ...)

Une correction de résultat sera effectuée dans la situation ci-dessous :

- Lorsqu'une perte à terminaison est identifiée, alors une provision pour perte à terminaison est constituée pour la partie de la perte relative aux exercices futurs.

#### **i. Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS CYBERSECURITY SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

### 3. NOTES SUR LES COMPTES

#### a. Notes sur le bilan

##### Note 1

##### Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

	31/12/2022	Augmentation			Diminution		31/12/2023
		Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence		
Frais d'établissements	TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	75	0				75
Terrain		0	0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction	0	0	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		14	0	0	16	0	30
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	204	0	0	479	0	682
	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 108	0	0	159	-2	1 266
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		103	0	571	-654	0	19
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL III	1 428	0	571	0	-2	1 998
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		46 964	0	0	0	0	46 964
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0
	TOTAL IV	46 964	0	0	0	0	46 964
	TOTAL GENERAL	48 467	0	571	0	-2	49 037

##### Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

	31/12/2022	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			31/12/2023
		Augmentation	Diminution		
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	75			75
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		10	4	0	14
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	35	16	0	51
	Matériel de transport	0		0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	744	109	0	853
	Emballages récupérables et divers	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours		0	0		0
Avances et acomptes		0			0
	TOTAL III	789	129	0	918
	TOTAL I + II + III	864	129	0	993

##### Immobilisations- Valeurs nettes (K€)

	31/12/2022	31/12/2023	
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	0	0
Terrain		0	0
Construction	Sur sol propre	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		3	16
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	169	631
	Matériel de transport	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	364	413
	Emballages récupérables et divers	0	0
Immobilisations corporelles en cours		103	19
Avances et acomptes		0	0
	TOTAL III	639	1 080
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0
Autres participations		46 964	46 964
Autres titres immobilisés		0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0
	TOTAL IV	46 964	46 964
	TOTAL GENERAL	47 603	48 044

## Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	31/12/2023	Net au 31/12/2022
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	456	0	456	484
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>0</b>	<b>456</b>	<b>484</b>

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2022	484
Entrées- Sorties	-28
Montant brut 31/12/2023	456

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2022	0
Entrées- Sorties	0
Montant brut 31/12/2023	0

## Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2023	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	0		
Clients douteux ou litigieux	0		
Autres créances clients	31 504	31 504	
Personnel et comptes rattachés	4	4	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 172	1 172	
Impôts sur les bénéfices	0		
Divers état et autres collectivités publiques	0		
Groupe et associés	2 572	2 572	
Débiteurs divers	1 135	1 135	
Charges constatées d'avance	0		
<b>Total</b>	<b>36 387</b>	<b>36 387</b>	<b>0</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	0			
Emprunts et dettes financières divers	0			
Fournisseurs et comptes rattachés	8 095	8 095		
Personnel et comptes rattachés	3 414	3 414		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 697	2 697		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 742	1 742		
Impôts sur les bénéfices	0			
Autres impôts, taxes et assimilés	290	290		
Groupe et associés	25 087	25 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	6 921	6 921		
Produits constatés d'avance	7 949	7 949		
<b>Total</b>	<b>56 194</b>	<b>56 194</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

## Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2023
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	30 300
• Créances diverses	113
<b>Total</b>	<b>30 413</b>

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2023
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	3 943
• Dettes fiscales et autres impôts	174
• Dettes sociales	4 592
• Dettes TVA	1 096
<b>Total</b>	<b>9 805</b>

## Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance	7 949	6 564
<b>Total</b>	<b>7 949</b>	<b>6 564</b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Dotations	Reprises	Résultat 2023	Solde au 31/12/2023
Capital	16 811					16 811
Prime d'émission & d'apport	3 233					3 233
Réserve légale	0					0
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	-11 527	2 098				-9 429
Résultat de l'exercice	2 098	-2 098			1 644	1 644
Provisions réglementées	120		51	-17		154
<b>Total</b>	<b>10 734</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>-17</b>	<b>1 644</b>	<b>12 413</b>

Le capital est composé de 16 810 838 actions de 1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 16 811 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

La variation des capitaux propres s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2022, et l'imputation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.

## Note 7

PROVISIONS	K€			
	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
<b>Provisions réglementées</b>	<b>119</b>	<b>51</b>	<b>17</b>	<b>153</b>
Amortissements dérogatoires	119	51	17	153
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 990</b>	<b>2 161</b>	<b>1 141</b>	<b>3 010</b>
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	70	294	56	309
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 721	1 852	992	2 581
Autres provisions pour risques et charges	199	15	94	121
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur incorporelles	0	0	0	0
Sur titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 109</b>	<b>2 212</b>	<b>1 158</b>	<b>3 164</b>
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		2 161	1 141	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		51	17	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 2 273 K€ au titre des engagements de retraites
- 308 K€ au titre de la médailles du travail.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€
	31/12/2023
Hypothèses	
Taux d'actualisation	4,00%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%
Valeur actuarielle des droits accumulés	2 273
Pertes actuarielles non amorties	0
<b>Montant provisionné au bilan</b>	<b>2 273</b>

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€
	31/12/2023
Droits acquis durant l'année	2 277
Droits utilisés durant l'année	-176
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	0
Amortissement du différé	0

## Note 8

### Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Cautions bancaires en faveur des clients	4 019	4 019

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS CYBERSECURITY SAS s'élève à 4 019 K€ au 31/12/2023

## b. Notes sur le compte de résultat

### Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
France	38 439	48 203
Hors France	460	19 974
<b>Total</b>	<b>38 899</b>	<b>68 177</b>

99% du chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national

### Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Achats	1 121	2 078
Sous-traitance industrielle	10 246	29 552
Services extérieurs	5 876	10 108
Assurances	46	68
<b>Total</b>	<b>17 288</b>	<b>41 806</b>

## Note 11

	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	-1 089	-175
• Autres intérêts et charges	493	0
• Dotations et reprises sur provisions	0	0
• Différence de change	0	0
<b>Total</b>	<b>-596</b>	<b>-174</b>

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de -596 K€ au 31/12/2023.  
Il comprend principalement -1 089 K€ d'intérêts avec la 2667.

## Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Pénalités sur marchés		
Autres produits et charges exceptionnels	-35	129
<b>Total</b>	<b>-35</b>	<b>129</b>

## Note 13

La société AIRBUS CYBERSECURITY SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2017 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2023, la société supporte un bénéfice de 1 644 K€. Ce bénéfice est pris en compte dans le montant reportable lié à l'intégration fiscale et présentés ci-dessus. Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national.

#### 4. AUTRES INFORMATIONS

##### Note 14

EFFECTIFS	31/12/2023
<b>Effectif inscrit en fin d'année</b>	
Ingénieurs et cadres	183
Agents techniques et de maîtrise	17
Ouvriers	0
<b>Total</b>	<b>200</b>
Effectif en équivalents temps plein (du personnel inscrit et des apprentis compte tenu des personnels travaillant à temps partiel)	198
Effectif moyen (du personnel inscrit et des apprentis)	194

L'effectif moyen s'élève à 194 personnes sur l'exercice 2023.

##### Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation (*)	1 687	991

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1 687 K€ au 31/12/2023. Ils s'entendent, en 2023 comme en 2022, hors crédit impôt recherche.

##### Note 16

###### Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2023.

##### Note 17

###### Parties liées

Les relations de la société Airbus CYBERSECURITY SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2023	31/12/2022
Compte-courant	-22 515	-23 497
Créances clients	2 663	2 479
Dettes fournisseurs	-2 873	-2 294
Avances et acomptes versés	0	42
Avances et acomptes reçus	-4 561	-6 110
Autres créances	0	0
<b>Total</b>	<b>-27 286</b>	<b>-29 380</b>

## Note 18

### Tableau des filiales et participations

Dénomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
						Brute	Nette						
<b>Filiales</b>													
Stormshield	France	428 173 975	2 794	41 876	98,58%	42 783	42 783			69 131	6 198		(*) Dernier exercice clos avant audite le 31/12/2023
Airbus Protect	France	332 252 980	825	72 421	8,20%	4 081	4 081			191 712	14 340	480 510	(*) Dernier exercice clos avant audite le 31/12/2023
Campus Cyber	France	892 343 633	8910	2 760	1,12%	100	100			22 750	881		(*) Dernier exercice clos avant audite le 31/12/2023